



Côtes d'Armor – Bretagne
VILLE DE TREGUEUX
1 rue de la République - B.P. 37
22950 TREGUEUX
Tél. : 02.96.71.27.32
Fax : 02.96.71.05.08
E. Mail : mairie@ville-tregueux.fr

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

DECLARATION ANNUELLE

des dispositifs existants au 1^{er} janvier 2012

A renvoyer avant le 1^{er} mars 2012

Nom de l'établissement :

Raison sociale :

Nom et prénom du représentant :

Adresse de l'établissement :

.....

Téléphone/Télécopie :

E-Mail :

Adresse de facturation (si différente) :

.....

Téléphone/Télécopie :

Cette déclaration annuelle est inhérente à la TLPE.

L'installation, le remplacement ou la modification de dispositifs (publicité, préenseigne, enseigne) doit respecter la réglementation nationale en vigueur (loi du 29 décembre 1979 et ses décrets d'application).

